



AUTORISATION PARENTALE 16 et 17 ans

Je soussigné(e) M. Mme
autorise mon enfantné le
à participer à l'événement Nancy Riv'Action, course à obstacles non
chronométrée, le 2 juin 2024.

Les mineurs comme les adultes engagent leur propre responsabilité civile. En
aucun cas la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée pour des
blessures, dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par l'Enfant
lors de la course.

Le / / 2024

Signature